

# Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) www.parlementfrancophone.brussels

Commission interparlementaire commune au Parlement francophone bruxellois, au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune

\_\_\_\_\_

## Convocation<sup>1</sup>

Mardi 23 avril 2019 – à l'issue de la réunion de la commission interparlementaire commune au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune Rue du Lombard, 69 – Salle 201

## Ordre du jour

- 1. Approbation du règlement d'ordre intérieur de la commission
- 2. Désignation des coprésidents et des vice-présidents
- 3. Projet de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire commune et de la Commission communautaire française relatif à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises

doc. PFB 144 (2018-2019) n° 1 doc. PRBC A-862-1 – 2018-2019 doc. ARCCC B-172/1 – 2018-2019

- Désignation des corapporteurs / des corapporteuses (vote).
- Exposé des auteurs du projet de décret et ordonnance conjoints.
- Discussion générale.
- Discussion et vote des articles.
- Vote de l'ensemble de la proposition de décret et ordonnance conjoints.

#### 4. Divers

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

#### Composition de la commission

## Délégation du PRB et de l'ARCCC :

### **Membres effectifs:**

Mme Caroline Désir, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Julien Uyttendaele. M. Vincent De Wolf, Mme Anne-Charlotte d'Ursel. PS:

MR:

M. Emmanuel De Bock. DéFI: M. Benoît Cerexhe. cdH: Mme Zoé Genot. Ecolo: M. Stefan Cornelis.
M. Jef Van Damme. Open Vld: sp.a: Groen: M. Bruno De Lille. N-VA: Mme Cieltje Van Achter

#### Délégation du PFB:

### Membres effectifs:

Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, Mme Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, Mme Kenza Yacoubi PS:

MR: M. Alain Courtois, Mme Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI: M. Serge de Patoul, M. Michaël Vossaert

Mme Julie de Groote cdH: Mme Magali Plovie Ecolo:

### Membres suppléants :

PS: Mme Michèle Carthé, M. Bea Diallo, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, M. Amet Gjanaj, Mme Simone

MR · Mme Françoise Bertieaux, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

M. Emmanuel De Bock, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé DéFI:

cdH: M. André du Bus de Warnaffe, M. Ahmed El Khannouss

Mme Zoé Genot, M. Alain Maron Ecolo:

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).